



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD,

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER

DELIBERATION N° DELIB-2024-048

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

La délibération relative aux saisonniers présentée lors de la séance du Conseil municipal du 31 janvier dernier a autorisé les recrutements saisonniers de la période estivale.

S'y ajoutent les recrutements aux différentes vacances scolaires des « jobs vacances » :

Service	Missions	Temps de travail	Durée	Grade(s)
Jeunesse	8 emplois non permanents Divers « jobs vacances »	Temps complet	Sessions de 5 jours Vacances scolaires	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques

Ainsi,

Vu le Code général de la fonction publique, particulièrement son article L. 332-23 2°,

Vu la délibération n°2024-003 du Conseil municipal du 31 janvier 2024 autorisant le recrutement de personnel saisonnier,

Considérant le dispositif de recours à du personnel saisonnier dans le cadre du dispositif « jobs vacances »,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à recruter le personnel saisonnier, conformément au tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT